

A referee in a black uniform stands on a football pitch at night, looking towards the field. The background shows a dark sky with stadium lights and a goal in the distance.

DISTRICT — COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Les désignations des arbitres départementaux

Comprendre qui désigne, selon quels critères, et ce que l'on attend de vous

Au programme

01 Qui désigne

Le District et le désignateur

02 Qui est désigné

Catégories, niveaux et fonctions sur le terrain

03 Comment

Le processus, semaine après semaine

04 Selon quels critères

Niveau, neutralité, distance, disponibilité, rotation

05 Vos obligations

Disponibilités, confirmation, empêchements

06 Progresser

Observations, formation et accession

Qui vous désigne ?

LE DISTRICT

Organe départemental de la fédération : il gère les compétitions et l'arbitrage sur le territoire.

LA CDA

La commission départementale de l'arbitrage : formation, suivi, discipline et aide aux désignations.

LE/LA DÉSIGNATEUR(TRICE)

Membre/ salarié du District ou CDA, chargé d'affecter chaque arbitre à un match, en tenant compte du niveau de la rencontre, des catégories d'arbitres et des contraintes de chacun.



Qui est désigné, et sur quoi ?

Les arbitres départementaux sont classés par catégories. Chaque catégorie ouvre un périmètre de compétitions.

Arbitre départemental 1

Niveau-supérieur du district, arbitrage central et assistant sur les rencontres à enjeu

Plus particulièrement désigné sur des rencontres du championnat de D1 ou des rencontres de coupe opposant au moins une équipe de D1 et l'autre de division directement supérieur ou inférieur, il est observé et noté, en principe, 2 fois dans la saison sur des rencontres de ce championnat ou coupe.

Un arbitre D1 est prioritairement désigné en tant qu'arbitre central sur les matchs de D1, voire D2 et D3 et en tant qu'arbitre assistant sur les matchs de R1, R2 et R3.

Qui est désigné, et sur quoi ?

Les arbitres départementaux sont classés par catégories. Chaque catégorie ouvre un périmètre de compétitions.

Arbitre départemental 2

Championnats seniors, en fonction du niveau atteint

Plus particulièrement désigné sur des rencontres du championnat de D2 ou des rencontres de coupe opposant au moins une équipe de D2 et l'autre de division directement supérieur ou inférieur, il est observé et noté, en principe, 2 fois dans la saison sur des rencontres de ce championnat ou coupe.

Un arbitre D2 est prioritairement désigné en tant qu'arbitre central sur les matchs de D2 et D3, et en tant qu'arbitre assistant sur les matchs de, R2 et R3 en complémentarité d'un arbitre D1.

Qui est désigné, et sur quoi ?

Les arbitres départementaux sont classés par catégories. Chaque catégorie ouvre un périmètre de compétitions.

Arbitre départemental 3

Championnats seniors, en fonction du niveau atteint

Plus particulièrement désigné sur des rencontres du championnat de D3 ou des rencontres de coupe opposant au moins une équipe de D3 et l'autre de division directement supérieure, il est observé et noté, en principe, 1 fois dans la saison sur des rencontres de ce championnat ou coupe.

Un arbitre D3 est prioritairement désigné en tant qu'arbitre central sur les matchs de D3, et en tant qu'arbitre assistant sur les matchs de, R3 en complémentarité d'un arbitre D1.

Qui est désigné, et sur quoi ?

Les arbitres départementaux sont classés par catégories. Chaque catégorie ouvre un périmètre de compétitions.

JAD

Rencontres de jeunes adaptées à son âge et à son expérience

Plus particulièrement désigné sur des rencontres des championnats U13 – U15 – U18 ou des rencontres de coupe de ces catégories, il est observé et noté, en principe, 1 fois dans la saison sur des rencontres de ce championnat ou coupe.

Un arbitre JAD est prioritairement désigné en tant qu'arbitre central sur les matchs de jeunes, et en tant qu'arbitre assistant sur les matchs de, jeunes, voire sénior en complémentarité d'un arbitre jeunes ou sénior.

Le processus, semaine après semaine

ÉTAPE 1

Calendrier

Les rencontres du week-end sont arrêtées par les commissions sportives.

ÉTAPE 2

Disponibilités

Chaque arbitre saisit ses disponibilités et indisponibilités dans les délais (J – 16.)

ÉTAPE 3

Affectation

Le désignateur croise matchs, catégories, neutralité et distances.

ÉTAPE 4

Publication

Les désignations sont diffusées en début de semaine sur l'outil du district. (Des changements sont possibles jusqu'à J-1.)

ÉTAPE 5

Confirmation

L'arbitre prend connaissance de sa désignation ce qui la confirme. (En cas d'imprévu, contacter par les mails officiels et téléphones les personnes concernées)

ÉTAPE 6

Après-match

Feuille de match, rapports éventuels et réclamations sont transmis dans les délais réglementaires.

Sur quels critères ?

Niveau de la rencontre

L'enjeu et la division déterminent la catégorie d'arbitre requise.

Distance et déplacement

Le désignateur limite les trajets et tient compte du secteur géographique.

Équilibre et rotation

Le volume de matchs est réparti pour éviter la surcharge comme l'inactivité.

Neutralité

Aucun lien avec les clubs en présence : pas de club d'appartenance.

Disponibilité déclarée

Seuls les arbitres déclarés disponibles sur le créneau sont retenus.

Progression

Certaines désignations servent l'observation et la montée en compétence.

Vos disponibilités : la base de tout

Saisissez à l'avance

Renseignez vos disponibilités dans l'outil du district avant la date limite fixée chaque semaine.

Soyez fiable

Une disponibilité déclarée vous engage : le désignateur construit tout le week-end dessus.

Signalez tôt

Blessure, examen, imprévu : prévenez dès que possible, jamais la veille au soir.



Pas de disponibilité saisie = pas de désignation.

De la désignation au coup d'envoi

AVANT

- Prendre connaissance de la désignation dès réception
- Vérifier lieu, horaire et catégorie
- Préparer équipement et documents
- Prévoir une marge sur le trajet , être à l'heure.

LE JOUR J

- Arriver H - 1 en avance
- Contrôler licences et terrain
- Échanger avec les dirigeants et collègues
- Diriger la rencontre avec calme et constance

APRÈS

- Clôturer la feuille de match
- Rédiger les rapports si nécessaire
- Transmettre les informations dans les délais
- Analyser sa prestation

Une désignation ne s'arrête pas au coup de sifflet final : chaque étape engage votre crédibilité.

Empêchement : la bonne conduite

À FAIRE

Prévenir le désignateur dès que l'empêchement est connu, par le canal officiel du district, et confirmer que le message a bien été reçu. (boîtes mails officiels, téléphone...) Si tardif (jour même) prévenir le club recevant de votre absence

À ÉVITER

Annuler la veille ou le jour même, prévenir un club plutôt que la commission, ou échanger une désignation entre arbitres sans validation.

Pourquoi c'est important

- Une désignation non honorée laisse une rencontre sans arbitre officiel et pèse sur les clubs.
- Les absences non signalées sont suivies par la commission et peuvent affecter le classement et les désignations à venir.
- Une information transmise tôt permet presque toujours de trouver une solution de remplacement.

Progresser dans les désignations

Les observations

Un observateur assiste à certaines de vos rencontres et rédige un rapport qui alimente votre classement de fin de saison.

La formation continue

Réunions techniques, tests physiques et théoriques rythment la saison et conditionnent votre catégorie.

L'accession

Un bon classement, une assiduité constante et un volume de matchs suffisant ouvrent l'accès au niveau supérieur.



Ligue

Accession au niveau régional

D1

Championnat D1 / assistant R1-R3

D2

Championnat D2-D3- (D1) / assistant R2-R3

D3

Championnat D3 – (D2) / assistant R3

JAD

Championnats jeunes U13 à U18

À retenir

- 1 DÉCLAREZ** Vos disponibilités conditionnent toute la chaîne de désignation.
- 2 CONFIRMEZ** Une désignation lue et confirmée, c'est un week-end sécurisé.
- 3 ANTICIPEZ** Le moindre empêchement se signale tôt et par les canaux officiels.
- 4 PROGRESSEZ** Assiduité, observations et formation dessinent votre parcours.